



KIMBERLEY PROCESS
RUSSIA 2021

Communiqué du Processus de Kimberley

Séance plénière hybride (à Moscou et en ligne), 8-12 novembre 2021

Le 12 novembre 2021

1. La dix-septième séance plénière du Processus de Kimberley (PK) s'est tenue sous la présidence de la Fédération de Russie du 8 au 12 novembre 2021 dans un format hybride, en personne à Moscou, en Russie, et en ligne. La séance plénière a connu une forte participation des délégués de 52 participants et de 4 observateurs. La présence d'invités de la présidence, dont la République kirghize, la République du Mozambique, l'État du Qatar et la République d'Ouzbékistan, ainsi que de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la Banque mondiale a été très appréciée.

2. La séance plénière a pris note des conditions difficiles de la pandémie de COVID-19 et de ses restrictions et limitations respectives qui ont affecté le travail du PK en 2020. Toutefois, l'engagement ferme des participants à l'égard des objectifs du PK et leur volonté de s'adapter à la nouvelle normalité ont permis au PK de reprendre un travail constructif, notamment le bon fonctionnement des organes de travail du PK tout au long des années 2020 et 2021 et la tenue de réunions intersessions et de séances plénières significatives en 2021. La séance plénière a apprécié les efforts de la présidence russe pour promouvoir le travail du PK dans le format en ligne dans un esprit d'inclusion, de transparence et de responsabilité en ces temps difficiles d'incertitude et de perturbation.

3. Le Processus de Kimberley s'est révélé être un outil multilatéral efficace pour la prévention des conflits en endiguant le flux des diamants de conflits. Il a eu un impact développemental précieux en améliorant la vie des habitants des communautés exploitant des diamants, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies. Le Processus de Kimberley, qui repose sur une structure tripartite composée de gouvernements, de l'industrie et de la société civile, a poursuivi ses efforts pour promouvoir le commerce légitime des diamants bruts et contribuer à la paix, à la sécurité et à la prospérité.

4. La séance plénière a salué le forum spécial sur l'approvisionnement responsable en diamants organisé par la présidence russe en juin en marge de la réunion intersession du Processus de Kimberley 2021, avec la participation de représentants de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA), du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (FIG), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et a noté le potentiel de coopération approfondie avec ces organisations conformément au document PK/2018/Plénière/Décision administrative 02 pour l'engagement du PK avec les organisations extérieures. La séance plénière a salué la conclusion du forum selon laquelle l'industrie du diamant doit adhérer au développement durable à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement pour réussir dans un monde moderne.

5. Les participants et observateurs ont remercié la Fédération de Russie pour son rôle de leader en 2020 et 2021 et ont accueilli le Botswana comme président du PK et le Zimbabwe comme vice-président du PK en 2022.

Travail des groupes de travail et des comités

6. La séance plénière a apprécié le travail louable accompli par les groupes de travail et les comités en 2021 pour garantir que le Processus de Kimberley soit efficace et suive le rythme de l'évolution des défis, et a noté l'adoption des décisions administratives suivantes :

1. Décision administrative sur le questionnaire relatif à l'admission de nouveaux observateurs dans le Processus de Kimberley ;
2. Décision administrative sur les règles de procédure pour les réunions de la réunion intersession et la séance plénière, et de ses groupes de travail ad hoc et organes subsidiaires ;
3. Décision administrative sur les lignes directrices pour la préparation, la révision et l'analyse du document de données statistiques du PK.

7. La séance plénière a remercié le CMD d'accueillir le mécanisme de soutien administratif (MSA). La séance plénière a noté que le mandat du MSA expire en 2021. La séance plénière a prolongé le mandat du MSA pour une période supplémentaire d'un an ou jusqu'à la date de mise en place d'un secrétariat permanent, selon la première éventualité. Les rapports annuels du MSA doivent être soumis au président du PK.

8. La séance plénière a rappelé aux organes de travail la nécessité de respecter les règles établies pour la nomination des présidents et des vice-présidents des organes de travail, conformément à la décision administrative de 2017 du PK "Présidence des organes de travail du Processus de Kimberley", qui prévoit, entre autres, qu'un organe de travail du PK doit solliciter des volontaires, selon un calendrier conforme à la présente décision administrative, pour les postes de président et de vice-président à la fin de leur troisième année de service.

9. La séance plénière a également pris note du bon travail réalisé par les groupes de travail et les comités dans l'accomplissement de leurs mandats respectifs, comme indiqué ci-dessous :

Groupe de travail sur la production artisanale et alluviale (GTPAA)

10. La séance plénière a appuyé l'approbation de la République populaire de Chine et de la République gabonaise en tant que membres de plein droit du GTPAA.

11. La séance plénière a pris note avec reconnaissance du travail accompli par la République démocratique du Congo en tant que président du GTPAA, et a donc appuyé le renouvellement de son mandat pour trois années supplémentaires.

12. La séance plénière a salué les mises à jour présentées par la République du Cameroun et la République centrafricaine (RCA) sur leurs efforts continus pour améliorer la mise en œuvre du SCPK dans leurs pays respectifs.

13. La séance plénière a pris note de l'expérience partagée par DELVE, une plateforme mise en œuvre par la Banque mondiale pour collecter et gérer les données du secteur d'exploitation minière artisanale et à petite échelle. À cet égard, la séance plénière a également noté la nécessité d'explorer les possibilités de collaboration entre DELVE et GTPAA en ce qui concerne la collecte de données dans le secteur d'exploitation minière artisanale et à petite échelle de diamants. Un sous-groupe composé de DDI@Resolve (président), du Ghana, du Zimbabwe, de la RDC, du CMD et de la CSC a été mis en place afin d'examiner les possibilités pour le PK de soutenir la plateforme DELVE, conformément au document PK/2018/Plénière/Décision administrative 02 pour l'engagement du PK avec des organisations externes. Dans un premier temps, DDI@Resolve rencontrera DELVE/Banque mondiale pour discuter de la faisabilité de ce projet.

14. La séance plénière a noté les progrès continus de la mise en œuvre de l'approche régionale dans les pays de l'Union du fleuve Mano, malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19. La séance plénière a remercié l'UE et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement pour le cofinancement de ce projet.

15. La séance plénière a salué la présentation du programme GemFair mené par De Beers, membre du CMD, en Sierra Leone. Par ailleurs, la séance plénière a noté l'importance d'explorer les possibilités de soutenir la formalisation du secteur d'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans d'autres

pays, notant que le travail entrepris dans le cadre du plan stratégique de l'Union du fleuve Mano, avec le soutien de l'UE et de GemFair, membre du CMD, pour faciliter un programme de formation régional, est un bon modèle à reproduire, avec la participation de la CSC.

16. La séance plénière a noté que la Coopération régionale en Afrique centrale n'a pas commencé la mise en œuvre de son plan de travail adopté lors de l'atelier de haut niveau qui s'est tenu en avril 2019 à Kinshasa, en RDC, en raison du contexte de la pandémie de COVID-19 et du manque de financement. La séance plénière a également encouragé l'équipe technique composée du Botswana, de l'Afrique du Sud, des États-Unis, de l'UE, de la Chine, de l'ADPA et de la CSC à faire appel aux donateurs pour faciliter la mise en œuvre de ce plan de travail.

17. La séance plénière a réaffirmé son engagement à renforcer la nature tripartite du Processus de Kimberley au niveau national pour assurer le suivi de la mise en œuvre du SCPK dans les pays producteurs de diamants dans le cadre d'exploitation minière artisanale et à petite échelle. La séance plénière a ainsi pris note de l'intention du GTPAA d'élaborer une série de recommandations sur la création d'un groupe de travail national multipartite du SCPK dans les pays producteurs de diamants dans le cadre d'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Groupe de travail sur les statistiques (GTS)

18. La session plénière a salué le rapport du GTS sur le travail effectué en 2020-2021.

19. La séance plénière a adopté la décision administrative révisée sur les lignes directrices pour la préparation, la révision et l'analyse du document de données statistiques du PK.

20. La séance plénière a pris note de la mise en œuvre de la décision administrative de 2019 pour la soumission des données de production par type - exploitation minière à grande échelle et exploitation minière artisanale à petite échelle, qui exige que les pays producteurs communiquent leurs données de production par type. La première soumission des données de production par type a commencé avec la première moitié de la production (janvier-juin) 2020.

21. La séance plénière a pris note de l'engagement du Comité de la participation et de la présidence (CPC) d'appliquer la disposition de la décision administrative de 2005 sur les lignes directrices du Comité de la participation en ce qui concerne la non-conformité statistique de l'Indonésie, comme l'a soulevé le GTS. Le GTS s'est engagé à fournir à l'Indonésie une formation en matière d'établissement de rapports statistiques qui lui permettra de se conformer au SCPK. Le GTS salue les efforts déployés par la présidence du PK et le CPC pour résoudre le problème de la non-conformité statistique de l'Indonésie.

22. La séance plénière a pris note de l'achèvement par le GTS de 48 analyses statistiques de pays pour l'année 2020. Le GTS attend avec impatience de recevoir les analyses restantes de la République démocratique du Congo, de l'Eswatini et du Lesotho.

23. La séance plénière a noté l'engagement continu du GTS à fournir un soutien statistique et une évaluation des exportations proposées depuis les zones conformes de la RCA, comme établi conformément à la décision administrative sur la reprise des exportations de diamants bruts depuis la RCA et son cadre opérationnel.

24. La séance plénière a noté que le GTS, conjointement avec le GTPAA, a participé à une session de formation de quatre jours pour les fonctionnaires de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone sur la collecte de données et le traitement statistique pour les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement en diamants dans le contexte de l'approche régionale dans l'Union du fleuve Mano. Les membres du GTS des États-Unis et du Canada ont fait des présentations sur la gestion des données, les rapports statistiques et l'analyse.

25. La séance plénière a pris note des efforts continus du GTS pour sensibiliser les participants au PK. Le GTS a aidé six participants au PK à soumettre des statistiques au site web de statistiques sur les diamants bruts du PK en 2021. La séance plénière a également pris note de la formation dispensée par le GTS à l'Angola et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur les exigences de déclaration statistique, la réconciliation et l'analyse de pays.

Groupe de travail des experts diamantaires (GTED)

26. La séance plénière a salué l'Angola en tant que membre de plein droit du GTED.
27. La séance plénière a salué la Suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant qu'observateurs du GTED, afin de participer au sous-groupe sur la numérisation nouvellement créé.
28. La séance plénière a soutenu l'initiative du président du PK 2021 de lancer le processus de numérisation des certificats du PK.
29. La séance plénière a salué la création du sous-groupe du GTED sur la numérisation, composé de l'Angola, du Brésil, du Canada, de la République populaire de Chine, de l'Union européenne, de l'Inde, de la Fédération de Russie, de la Suisse, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Conseil mondial du diamant, qui assure la présidence provisoire du sous-groupe. La séance plénière a pris note de la nécessité d'adopter les termes de référence.
30. La séance plénière a pris note des projets pilotes bilatéraux sur l'échange numérique d'informations relatives aux certificats du PK entre la Fédération de Russie et la République du Bélarus et entre la Fédération de Russie et le Royaume de Belgique en tant que membre de l'UE, et a encouragé les participants au PK à prendre des mesures pratiques pour élaborer une approche cohérente en matière de numérisation des certificats du PK.
31. La séance plénière a remercié la CITES pour sa présentation sur les enseignements tirés de sa propre expérience en matière de numérisation et a salué la poursuite de l'engagement avec la CITES dans la sphère de la numérisation, conformément au document PK/2018/Plénière/Décision administrative 02 pour l'engagement du PK avec les organisations externes.
32. La séance plénière a pris note de la nouvelle directive technique (n°16) sur le programme ASSURE adoptée par le GTED.
33. La séance plénière a remercié l'OMD pour la coopération continue.
34. La séance plénière a noté que, bien qu'il soit important d'assurer la cohérence et la clarté en ce qui concerne les expéditions d'échantillons d'exploration et de diamants de moins de 0,5 mm (micro-diamants), le consensus sur la formulation du document approprié n'a pas encore été atteint, et a noté que le GTED poursuivra ce travail en 2022.
35. La séance plénière a noté qu'en raison des incohérences dans la classification des diamants entre les codes SH 7102.31 et 7102.39 parmi les participants, certaines expéditions ont été signalées comme étant bloquées, et que le GTED travaillera avec l'OMD pour rechercher de nouvelles formulations.
36. La séance plénière a noté que le sous-groupe scientifique du GTED sera en mesure de présenter les résultats des données de la spectrométrie d'émission atomique de plasma induit par laser (LIBS) sur les diamants de la RCA, de la RDC et de la république d'Afrique du Sud, au début de 2022.
37. La séance plénière a remercié les membres du sous-groupe scientifique du GTED et de l'équipe d'experts en diamants du GTED pour leurs précieuses contributions au succès continu du PK et a salué l'inclusion de nouveaux experts dans les deux sous-groupes.
38. La séance plénière a noté que le GTED mettra à jour et publiera à nouveau son enquête sur la confiscation des diamants bruts en 2022, mais que la question de savoir comment gérer les diamants confisqués et les certificats frauduleux sera du ressort d'un nouveau sous-groupe. Le sous-groupe, placé sous la responsabilité du GTPAA, a été créé par des membres du GTPAA, du GTCS et du GTED. Les participants et observateurs suivants se sont portés volontaires pour faire partie du nouveau sous-groupe : RDC, UE, Cameroun, Ghana, Inde, Suisse, Afrique du Sud, Russie, États-Unis, Zimbabwe, CMD et CSC.
39. La séance plénière a remercié chacun des candidats au Secrétariat permanent du PK (SPK) - Autriche, Botswana et République populaire de Chine.
40. La séance plénière a noté qu'après des discussions prolongées, notamment en présence de l'ensemble des participants à la séance plénière du PK, l'équipe d'experts techniques (TET) du GTED a fait état de son travail. En l'absence de consensus basé sur l'évaluation présentée, la séance plénière a convenu de

prolonger le mandat de l'équipe d'experts techniques du GTED pour l'année 2022, conformément au communiqué final du PK 2019, les termes de référence devant être revus. L'exercice d'évaluation sera ouvert à tous les participants au PK.

Groupe de travail chargé du suivi (GTCS)

41. La séance plénière a noté la finalisation et l'adoption par le GTCS des rapports de toutes les visites de révision qui ont eu lieu au cours des années 2018 et 2019.

42. La séance plénière a constaté la soumission des rapports annuels par tous les participants et observateurs du PK pour l'année civile 2020 et que les évaluations des rapports annuels ont été effectuées par tous. Il n'y a pas d'évaluations en suspens pour l'année civile 2020.

43. La séance plénière a noté que le GTCS résumera les résultats des évaluations des rapports annuels et enverra un retour d'information aux participants afin qu'ils améliorent la qualité de leurs rapports lorsqu'ils présentent des manquements.

44. La séance plénière a noté le retard du mécanisme d'évaluation par les pairs en raison de la pandémie de COVID-19 en cours et a encouragé les participants et les observateurs à reprendre les visites et les missions de révision lorsque les conditions nécessaires sur le terrain seront favorables et que les mesures seront mises en place.

45. La séance plénière a noté que certains participants au PK sont inactifs depuis longtemps et a recommandé que le président du PK leur écrive pour leur rappeler qu'il leur incombe de participer aux réunions et aux activités du PK.

46. La séance plénière a salué le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que membre provisoire du GTCS.

47. La séance plénière a noté que la République bolivarienne du Venezuela a commencé la production et a l'intention d'exporter dans les prochains mois. Rappelant le paragraphe 37 du communiqué final de la séance plénière de 2016, la séance plénière a l'intention, sous réserve de conditions favorables, d'envoyer la visite de révision en République bolivarienne du Venezuela après la reprise des exportations. Par ailleurs, il a été apprécié que la République bolivarienne du Venezuela ait notifié le GTCS de la manière dont elle met en œuvre les recommandations de la visite de révision de 2016.

48. La séance plénière a pris note d'une invitation pour la mission de révision du PK par la RCA. La séance plénière a décidé d'envisager l'envoi d'une mission de révision en 2022, en tenant compte des conditions qui prévalent en RCA, en consultation avec la MINUSCA et le gouvernement de la RCA, conformément aux termes de référence spécifiques qui seront élaborés par le GTCS en consultation avec l'équipe de la mission de révision et l'équipe de suivi de la RCA. L'équipe de la mission de révision inclura les représentants du GTPAA, GTCS, GTED, GTS, CMD, ADPA et CSC, et d'autres participants intéressés. La mission de révision établira des contacts avec le gouvernement de la RCA, la MINUSCA, le panel d'experts des Nations Unies et d'autres organismes pertinents en RCA.

49. Le GTCS a reconnu le travail accompli par l'équipe de suivi de la RCA et a constaté que le cadre opérationnel révisé de 2019 et les termes de référence qui l'accompagnent ont contribué à apporter des avantages tangibles à l'augmentation des exportations légitimes de diamants en provenance de la République centrafricaine.

50. La séance plénière a pris note des difficultés rencontrées par la RCA en matière de processus et de normes de certification du PK, telles que la qualité des photos de diamants fournies par le point focal de la RCA à l'équipe d'experts en diamants de la RCA, les incohérences/le caractère incomplet des données de commerce et des certificats du PK, les expéditions d'exportation manquantes qui n'ont pas atteint leur destination déclarée et les cas de tri insuffisant de diamants exportés entraînant des pertes de revenus, et a noté que la RCA a fourni des explications détaillées sur les questions soulevées. La séance plénière a encouragé la RCA à explorer une plus grande coordination et collaboration avec ses entités régionales et sous-régionales afin d'assurer la coordination des efforts, y compris l'assistance technique.

Comité de la participation et de la présidence (CPC)

51. La séance plénière a salué le rapport du CPC sur le travail effectué en 2020-2021.
52. La séance plénière a salué l'admission de l'État du Qatar, de la République kirghize et de la République du Mozambique en tant que participants au SCPK.
53. La séance plénière a noté l'intérêt et l'engagement de la République d'Ouzbékistan à adhérer au système de certification du processus de Kimberley.
54. La séance plénière a adopté la décision administrative relative au questionnaire pour l'admission de nouveaux observateurs dans le processus de Kimberley, qui sera le document de base pour la collecte des données permettant de recueillir les informations pertinentes des candidats souhaitant devenir un observateur indépendant dans le processus de Kimberley, afin de faciliter l'examen et l'évaluation de leur demande par le CPC.
55. La séance plénière a noté que l'Indonésie reste statistiquement non conforme malgré les suivis réguliers effectués par la présidence du processus de Kimberley et la présidence du CPC, respectivement. La séance plénière a accepté d'accorder à l'Indonésie la possibilité de répondre au processus de Kimberley dans un délai de six mois, à compter de l'adoption du présent communiqué final, c'est-à-dire le 12 novembre 2021.
56. La séance plénière a réaffirmé l'engagement du CPC à appliquer la décision administrative de 2005 sur les lignes directrices du comité de la participation en ce qui concerne la non-conformité statistique.
57. La séance plénière a salué l'admission du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que membre provisoire du CPC.
58. La séance plénière a salué la Fédération de Russie en tant que nouveau président du Comité de la participation et de la présidence pour 2022.

Comité sur les règles et les procédures (CRP)

59. La séance plénière a salué le rapport du CRP sur le travail effectué en 2020-2021.
60. La séance plénière a adopté la décision administrative mise à jour sur les règles de procédure de réunions de la réunion intersession et de la séance plénière, et de ses groupes de travail ad hoc et organes subsidiaires, comme proposé par le CRP.
61. La séance plénière a salué la déclaration sur le soutien des principes d'approvisionnement responsable en diamants en tant que bonnes pratiques ("Frame7") qui a été présentée conjointement par la Russie et le Botswana en 2020 et discutée lors de sessions conjointes du CRP et du GTCS.
62. La séance plénière a salué la décision du CRP de lancer en 2022 la sollicitation de volontaires pour la présidence et la vice-présidence du comité.
63. La séance plénière a salué l'admission du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que membre provisoire du CRP.
64. La séance plénière a salué les progrès réalisés dans la consolidation du document de base, qui ont permis la clôture provisoire de plusieurs sections. La séance plénière a noté que ce travail, dirigé par l'UE, se poursuivra au sein de la sous-équipe chargée du document de base dans le cadre du CRP.
65. La séance plénière a salué le travail considérable entrepris dans le cadre de la sous-équipe chargée du document de base en ce qui concerne la définition des "diamants de conflits", sous la direction de l'UE, qui a permis de réaliser des avancées significatives. La séance plénière invite le président entrant et les présidents futurs du processus de Kimberley, tous les participants et observateurs du processus de Kimberley à poursuivre ces efforts pour le prochain cycle de révision, en prenant note du travail accompli et reflété dans la lettre diffusée le 11 novembre 2021 par le président du processus de Kimberley 2021 et le président du processus de Kimberley 2018.